

Vite ! Pas assez vite Trop vite...

*Au terme d'un été suffoquant
- mer archi plate, pas un brin d'air
et des températures oscillant entre
28 et 29° la nuit - le CIL
de Font-Brun a sorti sa tête
hors de l'eau et repris son souffle
en septembre.*

*Les membres de son Conseil
d'Administration, un groupe de
neuf amis, ont beaucoup écrit et
discuté sans se ménager pendant
les vacances pour préparer une
rentrée à l'ancienne,
pile un 1^{er} octobre !*

*Ne manquait ce jour-là que la
cloche de 17 h appelant les élèves
à l'entrée de la maison, toujours
aussi accueillante, de notre
secrétaire Gilles-Antoine.*



1. Vite, la bonne nouvelle...

La bonne nouvelle à annoncer au plus vite tient en quelques chiffres additionnés : nos comptes qui étaient dans le rouge sont passés au vert. Et ce grâce à la réactivité de plusieurs adhérents qui ont très aimablement répondu à notre appel aux dons lancé dans le précédent bulletin. Un grand merci à eux. Et un coup de chapeau particulier à Christian, Pierre et Sylvie, et Alain, qui, à l'instar de Gilles-Antoine, ont fait don de leur part, suite à divers recouvrements judiciaires perçus en leur faveur après condamnations des parties adverses.

Ce geste qui a permis d'abonder la trésorerie du CIL est le bienvenu face aux frais et honoraires engagés dans les différentes procédures en cours (Civista-Bettyzou / Todaiji-Notre-Dame de la mer / Cayol et Véolia)

2. Pas assez vite les procédures...

Le CIL reste intraitable et fier sous sa bannière qui tient en 12 mots :

**« Préservation du paysage naturel et agricole de Font-Brun
et lutte, sous toutes ses formes, contre les constructions illégales ».**

Beau programme pour un beau quartier mais qui se heurte à d'innombrables obstacles et lenteurs administrato-judiciaires. Tout cela ne va pas assez vite concernant les procédures anti-extension (Civista et Todaiji) ainsi que le projet Cayol de 2 villas dans une zone protégée. Sans parler d'autres lenteurs du côté de Véolia où ça continue non stop de trembler et sentir mauvais...

Une satisfaction au sujet de nos actions de préservation : le changement de doctrine très positif de la mairie de Carqueiranne qui a confirmé ses récents refus de permis de construire, et ce malgré l'avis contraire de la Préfecture.

3. « PLU » vite SVP !

Le 15 juillet dernier, le Préfet du Var Philippe Mahé, recevait une très belle lettre du CIL se terminant par un point d'interrogation à propos de « l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme qui, à ce jour, semble au point mort ».

La question courtoisement posée au Préfet était : *« de quelle façon vos services ont-ils incité la commune (de Carqueiranne) ou la Métropole (TPM) à s'inscrire dans une démarche de planification nécessaire ? »*, et ce, pour se mettre en conformité avec une circulaire du Premier Ministre en date du 7 janvier 2022.

Certes de l'eau a coulé depuis juillet sous les ponts gouvernementaux et notre petit « PLUi », minuscule goutte d'eau carqueirannaise face aux événements politiques du moment peut paraître bien dérisoire. Pourtant, Matignon précisait déjà en 2022 que *« les collectivités concernées doivent s'inscrire dans une démarche de planification, permettant de traduire leur stratégie de développement dans un document d'urbanisme »*.

Cette lettre mériterait d'être encadrée : elle est le fondement de toutes nos actions.

Sans plan local précis, et nous l'avons souvent déploré, c'est le règne du coup par coup. Du oui ici et du non là-bas. Avec ce que cela suppose d'arbitraire, de satisfactions pour les uns et de contestations pour les autres.

La Préfecture va-t-elle enfin taper sur la table et exiger que notre beau village quitte son rang de plus mauvais élève de la classe varoise et organise enfin son avenir ?

Zéro réponse pour le moment malgré un deuxième courrier recommandé le 1^{er} août. Une sommation interpellative par huissier est en vue...

4. Trop vite à 100 à l'heure !

Le 50 km/h réglementaire sur notre avenue où se croisent beaucoup de promeneurs avec enfants, de joggeurs et de cyclistes n'est guère respecté. Les panneaux (insuffisants) sont ignorés et, à certaines heures, des bolides débouchent à 100 à l'heure ou plus, utilisant l'avenue de Font-Brun comme un raccourci par rapport à la circulation qui bouchonne, juste un peu plus haut sur la RD Valérane.

Danger mortel !

Une lettre informant de la situation nouvelle en lien avec les nouveaux ronds-points a été adressée à la Direction des réseaux et de la Sécurité routière du Conseil Départemental. Notre souhait : obtenir le déclassement de cette avenue Départementale en voie Communale avec création de « zones 30 » et pose de ralentisseurs comme cela fonctionne si bien chez nos voisins de Beau-Rivage.

5. Vite dit...

Notre actualité de ces dernières semaines en quelques lignes :

- **Bettyzou** : le Tribunal administratif de Toulon a fixé au 18 octobre l'audience consacrée aux diverses extensions de la villa réputée intouchable.
- **Roland Laquière** agressé par un responsable du chantier Bettyzou ! Notre ami qui prenait une photo des travaux toujours en cours malgré la décision de justice porte plainte. Un juge statuera sur ces faits inqualifiables qui ont indigné les membres du C.A.
- **Bord de mer dangereux** et accès insécurisés : les « larguades » fréquentes en automne et hiver avec formation d'obstacles naturels, troncs, branches, amoncellements de posidonies rendent périlleuse toute velléité de promenade. L'accès mer jouxtant Véolia reste fermé avec l'accord du Maire pour de multiples raisons de sécurité.
- **Les fossés** qui bordent l'avenue de Font-Brun sont mal entretenus insuffisamment creusés et même bouchés à plusieurs endroits. Une lettre au Département détaille la situation et prévient des débordements inévitables vers les maisons en cas de fortes pluies.
- **L'Assemblée générale du CIL** a été fixée au jeudi 7 novembre à 18 h à la Maison des associations de Clair-Val. Les cotisations 2024 en instance (30 €) seront reçues en début de séance.



Au plaisir de se retrouver à ce rendez-vous amical annuel. M-P.